

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MAIRIE DE MONTGERON
CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

OBJET : **N°26/32**
Conseil d'administration de l'Association ECLAT – Représentant du
Conseil municipal

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 AVRIL 2026

L'an deux mil vingt-six, le 13 du mois d'avril à 19h30, LE CONSEIL MUNICIPAL, convoqué le 3 avril 2026, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Madame Sylvie CARILLON, Maire

CONSEILLERS EN EXERCICE

Le Maire, soussigné, certifie que le compte-rendu de la présente délibération a été affiché dans les délais légaux.

Présents : Mme Sylvie CARILLON, Maire, M. GAUDEAU, Mme DOLLFUS, M. VEYRAT, Mme GUERY, M. CORBIN, Mme RIOU-HARCHAOUI, M. KNAFO, Mme POULET, M. ALLARD, Mme NICOLAS, M. MAGADOUX, Mme GARTENLAUB, Mme LAPORTE, M. LEROY, Mme MARQUES CARLOS, M. CHEVERT, M. FERRIER, Mme BENZARTI, M. LE MEUR, M. SOUMARE (*à partir de 20h43*), M. DUROVRAY (*à partir de 19h54*), Mme FERRIER, Mme PROVOST, Mme MORIN, Mme CIEPLINSKI, Mme BILLEBAULT, M. HIDRI, Mme POIVRE, M. VINCENT, M. MILOSEVIC, Mme BOULAY

Absents ayant donné procuration :

M.DUROVRAY ayant donné procuration à Mme DOLLFUS (*jusqu'à 19h54*)
M. GOURY ayant donné procuration à M. GAUDEAU
Mme TOUCHON ayant donné procuration à Mme GUERY
M.SOUMARE ayant donné procuration à Mme CARILLON (*jusqu'à 20h43*)
M. PRIM ayant donné procuration à Mme CIEPLINSKI

M. VEYRAT a été élu secrétaire de séance

OBJET : CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION ECLAT – REPRESENTANT DU CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2121-21, L2121-29 et L2121-33,

Considérant le renouvellement du Conseil municipal à la suite du scrutin du 22 mars 2026,

Considérant les statuts de l'association ECLAT sise 64 avenue de la République à Montgeron,

Considérant que sont membres du Conseil d'administration de l'association le Maire ainsi que 4 membres désignés par le Conseil municipal,

Considérant que se sont portés candidats : M. LEROY, M. MAGADOUX, M. ALLARD, Mme PROVOST,

Considérant l'avis de la Commission municipale permanente en date du 8 avril 2026,

**Le Conseil municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité**

Abstentions : Mme CIEPLINSKI, M. PRIM, Mme BILLEBAULT, M. HIDRI, Mme POIVRE, M. VINCENT, M. MILOSEVIC, Mme BOULAY

DECIDE A l'unanimité que la désignation des représentants se fera par vote à main levée.

PROCÈDE A la désignation de 4 représentants du Conseil municipal au sein du Conseil d'administration de l'association ECLAT :

Ont obtenu :

M. LEROY	27 voix
M. MAGADOUX	27 voix
M. ALLARD	27 voix
Mme PROVOST	27 voix

Sont désignés, M. LEROY, M. MAGADOUX, M. ALLARD, Mme PROVOST, représentants du Conseil municipal au sein du Conseil d'administration de l'association ECLAT.

PRECISE Que Madame le Maire est membre de droit.

DIT Que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification.

POUR EXTRAIT CONFORME


Sylvie CARILLON
Maire de Montgeron
Conseillère régionale d'Ile-de-France